



CRAAD-OI
Centre de Recherches et d'Appui pour les
Alternatives de Développement - Océan Indien

RSCDA-IO
Research and Support Center for
Development Alternatives - Indian Ocean

Association MAZOTO

LES COMMUNAUTES LOCALES ET ASSOCIATIONS REFUSENT LA DELIVRANCE D'UN PERMIS ENVIRONNEMENTAL AU PROJET TOLIARA SANDS

De nombreuses personnes et organisations à Madagascar et dans le monde ont reçu le communiqué de l'association des Masikoro (Fikambanan'ny Masikoro FIMA), et entendu l'interview de Monsieur Théo Rakotovao, président de l'association MAZOTO (Miaro Aina-Zon'olombelona-Tontolo iainana). Dans ce communiqué et cette interview du 19 mars 2015, les représentants des ressortissants de la zone concernée par le projet minier de la société Toliara Sands ont exprimé leur refus de ce projet d'extraction d'ilménite et de métaux lourds précieux dans les prochaines années le long de la côte Sud-Ouest de Madagascar. Les pièces jointes au Communiqué contiennent les arguments des communautés qui motivent ce refus munis des signatures de plusieurs citoyens et responsables ainsi que des cachets de plusieurs *fokontany* (circonscription administrative de base) des communes de Marofoty, Tsianisiha et Ankilimalinike du district de Tuléar II.

Un permis d'exploitation pour un projet minier destructeur de l'environnement et des communautés locales

En effet, la société Toliara Sands, financée pour l'exploitation de l'ilménite, du rutile, du zircon et du leucoxène par World Titanium Resources Ltd (WTR), une société australienne, est en attente du permis environnemental auprès de l'Office National de l'Environnement (ONE). Dans le cadre de la consultation publique relative à ce permis, les communautés locales soulèvent plusieurs enjeux environnementaux telles que la destruction des forêts et des bois précieux, la pollution du sol, la diminution des eaux disponibles pour les rizières et la restriction des surfaces cultivables. Les conséquences de la radioactivité sur l'air, l'eau et la santé des habitants sont également mises en exergue. Le risque de disparition de la culture et des coutumes locale, suite à la destruction des habitations et des tombeaux, est aussi mentionné. L'ensemble de ces risques montre que les droits fondamentaux à se nourrir et à se loger sont menacés par le projet.

Par ailleurs, une Etude d'Impact Environnemental et Social menée en 2006 a annoncé que la réalisation de ce projet non seulement provoquerait un déplacement des habitants de la concession minière qui inclut des zones de pâturage, des terres agricoles et des ressources naturelles nécessaires à leur subsistance, mais de plus l'environnement, y compris des lieux de vie et des sources d'alimentation des communautés riveraines sera détruit.

Une volonté délibérée d'étouffer l'opposition légitime des riverains menacés

En octobre 2014, des consultations publiques organisées dans les zones concernées par le projet et à Toliara avaient donné l'opportunité à plusieurs communautés riveraines d'exprimer leur refus du projet.

Le 5 novembre 2014, un memorandum a été remis à l'ONE par les responsables de l'association MAZOTO qui regroupe les représentants des communautés riveraines du projet. Ce memorandum rapporte les opinions des représentants de 17 fokontany des communes d' Ankilimalinike, Milenake, Tsianisiha, Marofoty, Ankililoaka, Manombo Sud qui ont pris la parole au cours de l'audience publique à Tuléar le 19 octobre. Le premier point souligné dans ce memorandum concerne l'absence de transparence dans la communication entre la population, la société et les autorités notamment l'insuffisance des informations transmises concernant les impacts négatifs du projet et les mesures prévues pour les éviter. Ce memorandum justifie le refus de la réalisation d'extraction de l'ilménite à Ranobe par plusieurs risques et menaces inévitables qui auront un impact sur divers aspects de la vie de la population et des générations futures : impacts environnementaux dans les sites d'extraction et les zones riveraines, destruction de la forêt et des animaux qui y vivent, la pollution de l'air par la poussière et les particules issues des activités extractives, la pollution sonore et les impacts de cela sur le tourisme, la pollution par les déchets des activités minières de l'eau destinée à la consommation humaine et animale et à l'arrosage des cultures, ainsi que la pollution de l'eau marine qui risque d'empoisonner les poissons. Les conséquences du projet décrites concernent également la perte inévitable de leur habitation par les familles de certains quartiers de Tuléar proches du littoral à densité élevée de population qui se trouvent seulement à 2 km. Les Mikea, Masikoro, Vezo, ... seront déplacés au démarrage du projet et ne pourront pas exercer leurs activités de subsistance : agriculture, élevage, chasse, pêche en eau douce et en mer. L'inflation et la hausse du coût de la vie seront inévitables, selon le memorandum.

Ces impacts négatifs des activités minières sur les populations ont déjà été observés à Madagascar comme dans le monde. L'anticipation et la prudence exprimées par les communautés locales sont légitimes.

Au mois de février 2015, la direction de l'ONE a proposé une réunion avec l'Association des Masikoro. Lorsque ceux-ci ont annoncé qu'ils viendraient à cette réunion avec d'autres organisations de la société civile afin d'avoir un processus d'échanges transparent et ouvert, l'ONE a annulé la réunion, ce qui a conduit les associations FIMA et MAZOTO à publier le communiqué de presse susmentionné et à organiser une conférence de presse le 19 Mars 2015.

L'irresponsabilité des autorités qui ignorent les intérêts vitaux des populations

Au lieu de répondre clairement aux questions posées dans ce Communiqué de presse, de hauts responsables ont déclaré ne pas être au courant des problèmes soulevés par les populations affectées par le projet, et ne pas avoir eu connaissance des impacts négatifs sur leurs conditions de vie, ni des risques environnementaux et sociaux de ce projet. Ils ont souligné que dans tous les cas, « il faut que le développement se fasse », ce qui amène à se demander s'ils font semblant d'être sourds et aveugles, ou s'ils sont en train d'expliquer que la voix des communautés locales affectées ne compte pas ? Ou encore s'ils sont en train de dire que l'évaluation préalable des conséquences de leurs décisions sur l'avenir des populations ne fait pas partie de leurs méthodes de travail?

Sur le terrain actuellement, la société Toliara Sands collecte des signatures de personnes qui disent « oui » au projet et diffusent des informations de sensibilisation qui lui sont favorables, avec l'aide de ses partisans parmi lesquels se trouve un Maire qui s'emploie également à dénigrer et à discréditer les membres de l'Association MAZOTO qui a toujours défendu les droits des communautés riveraines depuis sa création. Face à ce déploiement de grands moyens, les membres des communautés locales dont la grande majorité s'est opposée au projet s'organisent et se soutiennent, mais sont inquiètes.

Les dirigeants peuvent-ils prendre en compte l'avis de leurs concitoyens ?

A l'heure actuelle, le respect du droit à l'information du grand public, et surtout des communautés affectées par le projet de Toliara Sands, exige une réponse claire des principaux responsables aux questions suivantes : le permis environnemental de la société Toliara Sands attend-il toujours l'accord des communautés riveraines ou a-t-il déjà été accordé derrière leur dos ? Ou va-t-il être accordé malgré le refus de la majorité des riverains ?

Face au refus de la grande majorité des communautés concernées par le projet, il est inadmissible qu'un permis environnemental puisse lui être délivré.

Antananarivo, le 3 avril 2014

- Association MAZOTO
- CRAAD-OI

A propos du projet Toliara Sands

Le projet Toliara Sands pour l'exploitation de l'ilménite est financé par World TitaniumResources Ltd (WTR), une société australienne cotée en bourse. La zone de la concession minière de Toliara Sands se trouve au nord du port de Toliara, dans les Communes d'Ankilimalinike, de Tsianisiha et de Maromiandra qui font partie du District de Toliara II. Le projet concerne trois (3) sites miniers : Ranobe, qui inclut un lac et une forêt ; Ampanolora ; et Ambararata.

L'exploitation minière comporte deux phases successives de 20 ans. La première phase se développe sur le site minier de Ranobe qui contient 959.000.000 tonnes de ressources minérales avec une teneur relativement élevée (6,1%) de métaux lourds précieux, réparties sur une zone de 16 km de long et de 1-2 kms de large. Toliara Sands prévoit un investissement d'environ 192 millions de dollars US pour une production de 451.000 tonnes de produit par an.